



Plus value immobilière

Par **Lotti**, le **01/10/2020** à **01:17**

Bonjour,

Ma question porte sur le calcul de la plus value dans le 3ème cas ci-dessous. Juste le principe, sans entrer dans le détail des abattements etc...

- un Bien 1 en indivision 50% pour Madame 50% pour Monsieur, acheté en 2004 pour 100€, estimé en 2020 à 400€
- un Bien 2 acheté en 2019 par Madame pour 10€, estimé en 2020 à 10€
- Projet de vente simultanée du Bien 1+ Bien 2 formant un ensemble estimé en 2020 à 500€ : dans ce cas, sur quelle base se calcule la plus value pour respectivement Mme A et M.B?

Merci par avance pour votre réponse.